



ASSOCIATION DES PARENTS  
ÉCOLE LA BRUYÈRE GENVAL

## PV de la réunion du 12/10/2017 – 20h00

La séance démarre à 20h05.

### Nombre de participants :

18 dont 4 professeurs, Mme Saive, Mme Klemm et 12 parents

Excusés: Géraldine Lonnoy, Céline Van Horebeek, Carolina Arango, Laetitia Kramarz, Yves Labby

Avant la séance, la Présidente fait un bref tour de table.

### • **Communication**

- **Site internet/blog/newsletter/tout cartable/boîte à suggestions**
- La Présidente présente les différents supports de communication pour discussion. Le site entièrement dédié à l'AP tel que proposé est validé par l'assemblée. Il sera mis en ligne très prochainement. Le blog n'est pas adopté et ce en regard de l'investissement en temps de la gestion d'un blog.
- Plusieurs demandes/remarques/questions en rapport à la communication de l'AP sont formulées, à savoir :
  1. La redirection du logo de l'AP (sur le site de l'école) vers le site de l'AP,
  2. La suppression de l'ancienne adresse url du site de l'école (ou la redirection de cet url vers le nouveau site de l'école),
  3. La création d'une newsletter mensuelle pour générer du flux vers le site de l'AP et de l'école.
- Trois points supplémentaires sont soulevés, à savoir :
  - Les parents ne disposant pas d'adresse email continueront à recevoir un tout-cartable.
  - Un panneau d'affichage extérieur sera accroché sur le muret des maternelles (entre la grille métallique des maternelles et les portes vitrées du bâtiment principal) afin de s'assurer une mise à disposition des informations de l'AP.
  - Les adresses e-mail des parents : attention au respect de la vie privée. *Elles ne peuvent être utilisées que dans le cadre de l'école et des activités organisées par l'école/l'AP.*

### • **Budget**

- **Présentation trésorerie**
- **Proposition répartition budget 2017-2018**

- Le nouveau Comité propose la répartition des postes du budget 2017-2018. Il précise aussi que, lors de chaque réunion mensuelle, un point budget sera à l'ordre du jour afin d'avoir un aperçu des comptes et des prévisions.
- Le Comité propose d'allouer un budget global pour les voyages scolaires plutôt que de définir sur quel voyage le budget sera imputé. Pour 2017-2018, l'école a planifié 2 voyages : les classes de neige (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires) et le voyage à la mer (3<sup>e</sup> maternelles).  
L'AP versera la somme de 3500€ à l'école qui gèrera la répartition de ce budget aux voyages en question ainsi qu'aux demandes « sport ».

L'AP demande à l'école à ce qu'il y ait une communication claire envers les parents dans l'attribution de ce budget.

Ex. : le transport des maternelles est pris en charge par l'Association des parents.

Un membre relève en effet qu'en faisant du saupoudrage d'intervention budgétaire (c.-à-d. intervention à raison de x€/enfant), les parents ne visualisent pas l'intervention financière de l'AP.

- La décision sur le budget à allouer pour la Saint-Nicolas et Pâques est reportée à la prochaine réunion.

## ● Actions

### ○ Sécurité autour du rond-point

- Un parent de l'école a déjà sensibilisé la commune à plusieurs reprises. Il a réinitié sa sensibilisation cette semaine en envoyant une photo du stationnement sauvage le mercredi midi sur la piste cyclable de l'école.
- L'AP propose d'envoyer un courrier à la commune pour soutenir la démarche initiée par le parent en question.
- L'AP redigera, sur son site, un article relatif à la sécurité routière avec une photo de la situation réelle.
- L'AP propose de publier sur son site l'état d'avancement du dossier sécurité autour du rond-point et des abords de l'école.
- Un échange se fait sur le sujet. Plusieurs idées sont lancées : intervenir par le biais des enfants pour atteindre les parents, disposer des bacs à plantes tout le long de la piste cyclable pour marquer l'interdiction de stationnement, élaborer une action gilet fluo, etc.

### ○ Jouets et jeux, jardin maternelle, aménagement de l'école

- Mme Saive informe les membres présents que des jeux (marelle, parcours vélo, etc.) seront prochainement installés par la commune dans les cours des maternelles et des primaires.  
La cours des maternelles disposera ainsi d'un circuit vélo, d'un terrain de course à pieds et de jeux au sol.
- Jardin des maternelles : la commune a amené de la terre cet été dans le jardin. Bémol : le jardin accueille plein de chardons. La terre amenée reste encore hermétique à la pluie. Ce qui rend le jardin encore inutilisable à ce jour.  
Mme Saive demande à l'AP de prendre la main sur le dossier concernant le jardin des maternelles. L'AP contactera l'échevin des travaux de la commune. Une fois que le jardin sera prêt, les jeux de l'école La Bruyère pourront y être installés.

- Portique sur le parking des professeurs : le portique ne peut plus être utilisé car il ne répond plus aux normes de sécurité.
- **Collation collective**  
Le point est reporté à une des prochaines réunions pour que Géraldine Lannoy puisse le présenter.

## • Activités

- **Brocante**
  - La brocante est fixée au dimanche 19 novembre de 8h à 15h. Elle se tiendra dans la salle de gymnastique (donc à couvert). Le prix d'un emplacement 3x2m est fixé à 10€.
  - Les participants seront invités à réserver leur place en effectuant un virement bancaire sur le compte de l'AP. Les participants se soumettront au règlement de la brocante (qui précise e.a. qu'ils sont tenus de respecter les lieux et de ne rien laisser traîner à la fin de la brocante).
  - Un nettoyage du gymnase et de l'école devra être prévu avant le lundi.
  - La brocante est ouverte à tout type de matériel (pas uniquement articles enfants et puériculture).
  - Les jeux invendus complets et en bon état pourront être proposés à la garderie de l'école (pour celles et ceux qui le souhaitent).
  - Les exposants pourront louer une table pour la somme de 5€ (pas oublier de réserver les tables auprès de la commune pour les avoir dans les délais impartis).
  - Le bar et la petite restauration seront assurés par l'AP.
- **Conférence « Soyez malin, mangez sain »**
  - Le Comité propose d'organiser une conférence sur le thème de l'alimentation saine. Plusieurs intervenants : Sylvie Dujardin, TCO, Ferme de froidmont, La ruche qui dit oui, Belgomade etc.  
Mme Klemm propose que l'AP contacte l'agenda 21 de la commune.
- **Saint-Nicolas & Pâques**
  - les sujets sont reportés à la réunion du mois de novembre

## • Comité de fête

- **Déco toussaint**
- **Folklore international**
- **Après-midi musical**
- **Fête 6<sup>e</sup>**

Le Comité propose de travailler sous forme de groupes de travail afin d'alléger les discussions sur certains sujets lors de la réunion mensuelle. Après échange sur le sujet, il est proposé de faire un test sur un sujet lors de cette année académique.

- **Fête de l'école**
  - La fête de l'école est fixée au 26 mai 2018.
  - L'organisation de la fête fera l'objet d'une réunion spécifique « fête de l'école » fixée au lundi 11 décembre à 20h00.

---

La séance de la réunion du 12 octobre 2017 est levée à 22:05.

**La prochaine réunion est fixée le 9 novembre à 20h00.**

Points à mettre à l'ordre du jour de la **prochaine réunion** sont :

- Retour action Caméléon - Stéphanie Deckers
- Retour action bulbes - Anna
- Action un enfant une graine - Corinne
- Action collation collective - Géraldine Lonnoy
- Action Saint-Nicolas & Pâques - comité AP
- Point sur le budget - Stéphanie Deckers
- Retour auprès des parents des échanges avec la commune sur le stationnement sauvage et le jardin des maternelles - comité AP



**ASSOCIATION DES PARENTS**  
ÉCOLE LA BRUYÈRE GENVAL